

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS
 Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
 Etranger 46.— 23.— 11.50 4.—
 On s'abonne à toute époque
 Abonnements-Poste. 30 centimes en sus.
 Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207
et du Vignoble Neuchâtelois
ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
 pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
 PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
 Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 9
 ou son espace.
 Canton, 10 c. Prix minimum d'une annonce
 75 c. Avis mort, 25 c.; tarifs 50 c.
 Réclames 75 c., min. 3.75.
 Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—)
 le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c.,
 min. 5.— Réclames 1.—, min. 5.—
 Etranger, 40 c. (une seule insertion min.
 4.—), le samedi 45 c. Avis mortuaires
 45 c., min. 6.—, Réclames 1.25, min. 6.25.
 Demander le tarif complet

IMMEUBLES
 A vendre, près de Serrières,
maison de rapport
 et d'agrément
 de construction moderne et en
 parfait état d'entretien. Quatre
 logements de quatre et trois
 chambres, toutes dépendances.
 Jardin 1000 m². Vue imprenable.
 Facilités de paiement.
 S'adresser à l'AGENCE RO-
 MANDE, Place Purry 1, Neu-
 châtel

Qui voudrait se laver le visage avec une poudre de lessive?

Existe-t-il une femme qui exposerait la fragilité de son épiderme aux effets corrosifs d'une poudre de lessive? Non! Mais alors, pourquoi soumettre les fibres délicates du linge de corps et de table à des procédés aussi barbares? Ayez soin de votre linge comme de vous-même en faisant emploi d'un bon savon doux dont la mousse nettoie et donne, par sa forte teneur en matières grasses, de la souplesse aux tissus.

Le savon **Steinfels** pour le linge
 Le savon **Féphyre** pour la peau

Tous deux de bons et réputés savons suisses (Steinfels), qui ont fait leurs preuves et non pas des produits de fabrication étrangère.

A vendre ou à louer
 petite maison de trois chambres
 avec jardin de 8000 m² environ,
 située à La Courde, à 5 minutes
 de la gare du tram. Entrée en
 possession le 1^{er} novembre ou
 plus tôt à convenir. S'adresser
 au J. Junier, notaire, Neuchâ-
 tel

A vendre
joli domaine
 de dix-sept poses en un seul
 mas, Belle situation, S'adresser
 à Charles Châtelain, Cadret sur
 Corcelles, près Neuchâtel.

BON MARCHÉ!
Petits pois belges
 la boîte de 1/2 litre, fr. 0.80
Petits pois français
 la boîte de 1 litre, fr. 1.65
 Timbres N. & J. 5 %
Epicierie Centrale
 Grand'Rue 1a et Seyon 14



TRICOTAGES
Casaquin 4.90
 de laine, très bel article, beau
 choix de teintes
Combinaison 6.90
 laine, qualité très recommandée,
 se fait en toutes teintes
AU LOUVRE
 RUE DU SEYON

CHAUSSURES
G. BERNARD
 Rue du Bassin
MAGASIN
 toujours très bien assorti
 dans
 les meilleurs genres
 de
Chaussures fines
 pour dames, messieurs
 fillettes et garçons
 Se recommande,
G. BERNARD

Mûres fraîches
 à 90 c. le kg.
 (caisses de 5 et 10 kg.)
 Antoine Bonalini, Exportations
 ROVEREDO (Grisons)
 A vendre un joli
petit piano
 pour commençant, prix 800 fr.
 Ecluse 7, Revenu.

ENCHÈRES
Enchères de mobilier et de matériel
 à Dombresson

Lundi 21 septembre 1925, dès 10 heures du matin, Mme Cécile
 Blüchel-Ditwyler, fera vendre par enchères publiques, à son do-
 micile à Dombresson (A la Champoz), les objets ci-après:
 Mobilier de ménage: quatre grands coffres, deux bons lits
 complets, un canapé, une table ronde, deux tables carrées, une
 grande armoire cerisier, une pendule de cheminée, divers tableaux,
 glaces, vaisselle, lingerie, etc.
 Matériel: deux chars à échelles, une caisse à purin, un char
 à ressorts, trois herbes dont une à prairie, un rouleau, un monte-
 charge, une bronnette à herbe et une à purin, une bascule, une
 scie circulaire, un battoir à lames, un arrosoir, un bane de char-
 pentier, des rabots et outils divers, pioches, crocs, pelles, cor-
 roles, un alambic, des fourches, des râtaux, un orlo, un billon
 de planches, des lattes, un cheneau de bois et autres objets dont
 le détail est supprimé.
 Paiement comptant.
 Cernier, le 11 septembre 1925.
 Le Greffier du Tribunal,
 (Signé) W. JEANRENAUD.

Coffres-forts
 F. et H. Haldenvang

Antiquités
 A vendre plusieurs fauteuils
 anciens, glaces, peintures, gra-
 vures, objets divers, ainsi
 qu'une belle pendule neuchâte-
 loise. — S'adresser au Chalet
 des Allées, près de Colombier.

REBLOCHON
moudonnais
Magasin PRISI
 HOPITAL 10

TRICOTEUSE
 Mlle Jacot-Guillarmod
 RUE DU SEYON
 Grand choix de
justes
pour garçons
 au plus bas prix

Nationale
 Caisse enregistrée, parfait
 état, quatre chiffres, à vendre
 faute d'emploi S'adresser tous
 les jours depuis midi, chez M.
 Dahinden, charcutier, La Cou-
 dre.

Poudres OMÉGA
 remède des plus efficaces et
 supporté par l'estomac le plus
 délicat.
 La boîte Fr. 2.— et Poudres
 d'essai à 25 c. dans toutes les
 pharmacies.

Si vous êtes difficile
 pour l'huile à frire
 l'huile à salade
 l'huile pour la mayonnaise
 employez notre
huile d'arachide
 aux « Friands »
 — ZIMMERMANN S. A.

Raisins tessinois
 bleus
 10 kg., 5 fr. 70 franco contre
 remboursement, Crivelli & Cie,
 Ponte-Cremanaga (Tessin).
 A vendre un
petit fourneau
 Prébandier. — S'adresser Louis
 Favre 13, rez-de-chaussée.

Pharmacie-Droguerie
F. TRIPET
 Seyon 4 — NEUCHÂTEL
Le SUDORIFUGE
 supprime la transpiration
 excessive des pieds,
 et dissipe l'odeur
 désagréable.
 Prix du flacon: fr. 1.75

Que veut dire ça?
 C'est le cornef, se
 trouvant sur les pa-
 quets d'un excellent
Tabac
 pour la pipe, nommé
 le
Cornef
 "d'or"
 Manufacture de tabacs
 Wiedmer fils S.A.
 Wasen 1/2 E.

BAS SPORT
 anglais, 1^{re} qualité
 Le plus beau choix
Casam-Sport
 Rue St-Maurice
 NEUCHÂTEL

AVIS DIVERS
Chambre et pension
 soignée, Beaux-Arts 7, rez-de-
 chaussée.
 On demande à échanger un
bon lit de fer
 blanc, orné animal et un cana-
 pé parisien contre un lit de bois
 à une place. Offres écrites sous
 chiffres A. B. 964 au bureau de la
 Feuille d'avis.

Nos bottines réclame
 Box noir 1880
 40/46
GRANDE CORDONNERIE J. KURTH
 NEUCHÂTEL
 Rue du Seyon - Place du Marché

L'eau naturelle de Wildegg à forte teneur
d'iode
 l'arteriosclérose
 en usage de-
 puis 98 ans
 pr combattre
 diminue la pression du sang. Brochure... gratuite
 par les Eaux iodurées de Wildegg. (Argovie).

POUR QUELQUES JOURS
Superbe laine en pelotes
 4 fils, toutes
 les teintes, à **-.95**
 chez **GUYE-PRÊTRE**

LIBRAIRIE - PAPETERIE
JAMES ATTINGER
 Rue St-Honoré 9 — NEUCHÂTEL — Place Numa Droz
Rentrée des classes
 LIVRES, MANUELS
 et
FOURNITURES GÉNÉRALES
 pour
L'ÉCOLE DE COMMERCE
LE GYMNASÉ, etc., etc.
 Ecole supérieure de jeunes filles
 Classes spéciales de français

Le **LYSOFORM** détruit toute odeur fétide grâce à ses qualités
 désinfectantes et bactéricides. Il ne tache pas. N'est ni toxique
 ni caustique, mais d'une odeur et d'un emploi agréables. Exigez
 notre marque. Flacons à Fr. 1.— et
 2.—. Savon toilette: Fr. 1.25 dans toutes
 pharmacies et drogueries. Gros:
 Société Suisse d'Antiseptisme LYSO-
 FORM, Lausanne JH 30249 D

Élégance bien-être, souplesse, vous sont
 acquis, Madame, si vous portez le
Corset P. N.
 Ne l'essayez jamais, Madame, vous l'adopterez
 certainement. (Demandez brochure P. N.)
 Vente exclusive:
Maison J. F. REBER, corsetier, Terreaux 8, Neuchâtel

Bon et bon marché
 sont nos principes de vente, mais pour s'en assurer
 une visite s'impose, car nous venons de recevoir un
 choix immense en complets et raglans
 que nous offrons comme suit:
 Complets pour messieurs 42.- 55.- 65.- 75.- 85.- 95.-
 Complets whypcord pour messieurs 100.- à 135.-
 Raglans pour messieurs 42.- 55.- 65.- 75.- 85.- à 115
A. MOINE-GERBER, Corcelles



— Ce que tu connais pas le Goudron Guyot.
 L'usage du Goudron Guyot pris à tous les repas, à la dose
 d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit en effet pour faire
 disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la
 bronchite la plus invétérée; on arrive même parfois à enrayer
 et à guérir la phthise bien déclarée, car le goudron arrête la dé-
 composition des tubercules du poumon, en tuant les microbes
 de cette décomposition. JH 31590 D
 Exiger le véritable GOUDRON GUYOT, et afin d'éviter toute
 erreur regardez l'étiquette: celle du véritable GOUDRON GUYOT
 porte le nom de GUYOT imprimé en gros caractères et sa signa-
 ture en trois couleurs: violet, vert rouge et en biais, ainsi que
 l'adresse: E. VAILLANT & Cie, 19, rue Jacob, PARIS, Succur-
 sale à GENEVE, 8, Gu-tave Revilliod.
 Vente Pharmacies et Drogueries. — Goudron Guyot Liqueur,
 Fr. 2.—; Capsules Fr. 1.25.
 Le traitement revient à 19 centimes par jour... et guérit.

A notre rayon des tissus
 nous mettons dès ce jour
 en vente 600 NOUVEAUX
 MODÈLES de

„Patrons Suzanne“
 pour l'automne et l'hiver,
 tant en confection de tout
 genre qu'en lingerie, ta-
 bliers, layettes, etc.

Le patron **-.50 1.- 1.40**

LES PATRONS SUZANNE
 permettent à chaque femme sachant tenir une ai-
 guille de faire elle-même sa couture. Le « plan
 économique », dont ils sont munis, indiquant la
 disposition rationnelle des différentes pièces du
 patron sur l'étoffe, vous permet d'en tirer le
 meilleur parti.

VIENT DE PARAÎTRE:
l'Album de Suzanne
 Edition AUTOMNE-HIVER 1925-26, conte-
 nant les 600 MODÈLES sus mentionnés.
 Superbe journal de mode complet, nombreuses pages en
 couleurs, descriptions très précises, format 27/36 cm.
 L'album avec une planche
 à patron gratuite. **2.90**

AUX ARMOURINS
 NEUCHÂTEL S. A.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

LOGEMENTS Pour tout de suite ou époque à convenir, au Neuchâtel, petit logement

A LOUER à l'ouest de la ville, pour le 24 septembre, logement de trois pièces, cave, galetas. Prix 50 fr. par mois.

Bel appartement à PESEUX (Avenue Fornachon) A louer pour le 24 septembre, ou date prochaine à convenir, dans jolie villa, à un petit ménage soigné, un bel appartement, confortable, de 4 pièces, avec dépendances, chambre de bains, chauffage central. Vue étendue. S'adresser au notaire Carrier, rue du Môle 1, Neuchâtel.

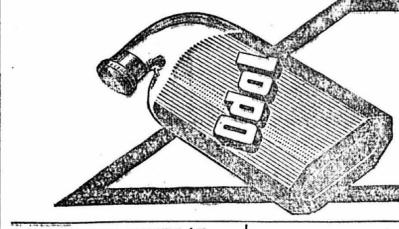
CHAMBRES Chambre au soleil, Louis Faivre 17, ler. à droite. BELLE GRANDE CHAMBRE meublée, soleil. Coq d'Inde 24, 2me, face.

Belle chambre meublée éventuellement avec pension, pour demoiselle ou monsieur sérieux et stable. Rue J.-J. Lallemand No 1, 2me, droite.

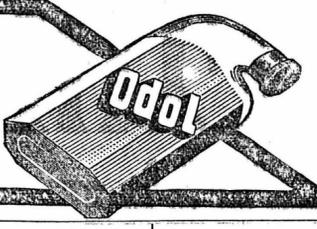
JOLIE CHAMBRE MEUBLÉE au soleil, belle vue. — Boine 5, ler. à gauche.

Belle grande chambre au soleil. — Pourtalès 8, 2me. JOLIE CHAMBRE meublée, au soleil. Beaux-Arts No 17, ler. Mme Tolck.

JOLIE CHAMBRE indépendante, au soleil. — Chauffage central. Confort moderne. — Proximité de l'école de commerce. S'adresser Faubourg du Lac No 17, 4me.



L'Odol est l'eau dentifrice la plus concentrée de l'univers entier, quelques gouttes sont suffisantes! L'Odol est donc très économique. Si l'on tient compte de cet avantage, l'Odol est en effet l'eau dentifrice la meilleur marché du monde entier.



CHAMBRE MEUBLÉE Pourtalès 8, 4me. (S'adresser de 11 à 14 h. et dès 19 h.). c.o. Jolie chambre, au soleil. — Beaux-Arts 17, 2me, à gauche.

JOLIE CHAMBRE au soleil, vue étendue, tout confort, Pension soignée. Crêt Tacconet 34, 2me.

Chambre meublée, indépendante, Sablon 19, 4me.

JOLIE CHAMBRE pour monsieur, Avenue du 1er Mars 10, 1er. c.o.

Belle grande chambre au soleil, avec bonne pension. Beaux-Arts 7, 3me.

Jolie chambre indépendante, au soleil, chauffage. S'adresser Faubourg de l'Hôpital No 28, 2me.

A louer, quartier Est, dans maison d'ordre, jolie chambre indépendante

au soleil, chauffage, avec part à la cuisine si on le désire. — Convientrait pour dame ou demoiselle. — Demander l'adresse du No 909 au bureau de la Feuille d'avis.

LOCAT. DIVERSES A remettre différents locaux situés près la gare, au Tertre et aux Parcs. Convientrait pour magasins, ateliers, entrepôts, garages, etc. Etude Pettipierre et Holz.

A louer tout de suite, au Faubourg de l'Hôpital 9, un local pour magasin

S'adresser Etude Jules Barrelet, avocat, rue de l'Hôpital 6, Neuchâtel.

OFFRES Jeune fille cherche place de volontaire

dans bonne famille auprès d'anciens ou pour aider dans le ménage. Occasion d'apprendre la langue française désirée. Offres écrites sous chiffres C. R. 979 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE 22 ans, cherche place dans petite pension ou famille pour se perfectionner dans la cuisine. Références modestes. Entrée ler octobre. S'adresser M. B. poste restante, St-François, Lausanne.

PLACES Femme de chambre sachant un peu coudre et parlant français et allemand trouverait place chez dentiste. Faire offres avec références et photos sous Case postale 17206. Poste Hôtel de Ville, La Chaux-de-Fonds. P 22404 O

Cuisinière

On cherche pour l'automne, une personne honnête et de confiance, de 25 à 30 ans, parlant le français et sachant cuire seule. Bons gages. S'adresser au pensionnat Bonjour, Lignières (Neuchâtel).

On cherche cuisinière et femme de chambre

dans ménage de maître à Montreux, à l'année. Elles doivent connaître leur ouvrage à fond. Bons gages, très références exigées. Offres écrites sous T 26303 L. Publicitas, Lausanne.

Personne de confiance

et pas trop jeune qui viendrait lui faire son ménage de 8 à 14 heures. Pour les conditions, s'adresser par écrit à Vigner 13, Saint-Blaise.

EMPLOIS DIVERS

Représentant Maison de tailleur et confection pour messieurs, jeunes gens et enfants.

cherche un bon voyageur Faire offres écrites à Case postale No 251, à La Chaux-de-Fonds. JH 1603 J

Comptable expert et sérieux trouverait emploi dans une entreprise de travaux publics et particuliers en France. Aspirants ayant déjà travaillé dans cette branche seront préférés. Adresser offres avec certificats et références à Birgel, Grosjean & Cie, Berne, Langgrasstrasse 14. JH 693 L

Sommelière cherche place dans bon restaurant ou Tea-room. Bonnes références. — S'adresser par écrit sous chiffres C. O. 967 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE HOMME de 20 ans cherche place dans une maison de commerce ou garage pour n'importe quel travail, en vue d'apprendre la langue française. Offres sous chiffres OF 511 B à Orell Füssli-Annonces, Berne.

On engagerait un jeune homme fort, de bonne conduite, comme aide dans boulangerie-épicerie. Gages 50 à 60 fr. par mois, nourriture et logé. Offres à Case 12677, Travers.

Je cherche pour un ami, gros éleveur de Normandie, un ménage vacher

comportant trois ou quatre personnes, sachant bien traire. Le chef doit être un homme d'initiative pouvant diriger et soigner un troupeau de bétail de choix. Place stable, bon salaire, bon logement, sérieux avantages, mais références de l'ordre exigées. S'adresser à Jules Bornand, La Plaine par Orphin (Seine-et-Oise).

Echange désiré entre jeune fille de 14 ans, fréquentant l'école et jeune fille ou garçon, Ville de Neuchâtel (ou environs) préférée. — Adresser offres à Famille Itin, Hôtel Bellevue, Ploffingen près Bâle. JH 276 X

LA NEUCHATELOISE soumise à la surveillance de la Confédération ASSURE MAINTENANT VOTRE VIE Par une organisation toute moderne, elle pratique largement l'assurance sans examen médical et couvre rationnellement le risque de guerre. Chacune de ses polices est un véritable papier-valleur.

Opérateur de cinéma expérimenté. Faire offres en indiquant prétentions sous chiffres D. F. 961 au bureau de la Feuille d'avis.

Apprentissages On cherche pour tout de suite apprenti charcutier

Ecrite sous chiffres A. O. 965 au bureau de la Feuille d'avis

On demande un apprenti serrurier

S'adresser atelier de serrurerie Pommer.

PERDUS Reconnu un canari

Le réclamer contre frais d'insertion, Côte 81, rez-de-chaussée.

AVIS DIVERS Très belles situations France

Suisse qui désire vous établir en France, adressez-vous à l'Etude Légeret & Cie, 5, rue des Capucins, Lyon. Tél. 68-89. Grand choix de tous commerces à partir de 5000 fr. français. — Situations libérales et associatives. Renseignements gratuits.

Chambres et pension Pension Weber, Vieux-Châtel 11. Jeune vizioner cherche à reprendre, après vendange, 40 à 60 ouvriers de vigne

Adresser offres écrites sous C. F. 943 au bureau de la Feuille d'avis.

Contrairement aux bruits qui circulent en ville, M. G. GERSTER, informe sa fidèle clientèle et le public en général, qu'il continue à donner ses cours et leçons particulières de danse, gymnastique, calligraphie, escrime, etc. Institut, Evole 81 s.

GYMNASSE CANTONALE DE NEUCHÂTEL Sections littéraire et scientifique

INSCRIPTIONS: MARDI 15 SEPTEMBRE de 9 à 11 heures - Certificats d'études indispensables MARDI 15, DÈS 14 H.

examens d'admission et complémentaires

OUVERTURE DES COURS: Vendredi 18 septembre, à 14 h.

PAROISSE NATIONALE DE SERRIÈRES Assemblée des électeurs (dames et messieurs) mardi 15 septembre 1925, à 20 h., au collège.

Ordre du jour: 1. Choix d'un pasteur. — 2. Divers. LE COLLÈGE DES ANCIENS.

Mutuelle chevaline suisse LAUSANNE (Fondée en 1901)

La SEULE SOCIÉTÉ SUISSE d'assurance chevaline concessionnée par le Conseil fédéral.

PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX, visitez à l'Exposition nationale d'agriculture, Groupe I, le Stand No 111.

COURS DE FRANÇAIS du soir et de l'après-midi recommenceront au Foyer des Amies de la Jeune fille

Rue de la Treille 10 Inscriptions dès le 14 septembre, lundi et jours suivants, au local, à 20 heures.

Mme Ada Guy Reprise des leçons de chant le 14 septembre

S'adresser: Faubourg de l'Hôpital 19 les lundi, jeudi, samedi Madame A. MAIRE 5, rue de la Place d'Armes 5 Soirs du cuir chevelu Se rend à domicile.

Mlle Rosa WEBER Rue du Môle 6 recommencera ses leçons de piano le 15 septembre

Professeur Pierre JACOT VIOLONISTE REPREND SES

leçons de violon le jeudi 17 septembre

Place des Halles 1 et Seyon 3 (Maison de chaussures Kurth)

Mlle ALICE VIRCHAUX SERRE 5 reprendra ses leçons le mercredi 16 septembre

Piano-Harmonie Cours de solfège et de théorie musicale

M. Ad. Veuve pianiste professeur au Conservatoire

reprendra ses leçons le 15 septembre

Mlle Hess LOUIS-FAVRE 7 reprendra ses leçons le 15 septembre

Mme Oehl-Philippin professeur de piano

Quai Ph. Godet, 2 - Tél. 14.70 reprendra ses leçons MARDI 15 SEPTEMBRE

Mme Sarah Jeannot 22 rue des Beaux-Arts, a recommencé ses cours de dessin et de peinture

Pension soignée et très jolies chambres pour messieurs aux études. Pourtalès No 8, 2me.

Pension-famille pour jeunes gens aux études. Belle et tranquille situation. Très bonne cuisine. Crêt Tacconet 40, 2me.

Les ANNONCES reçues avant 2 heures (grandes annonces avant 9 heures) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

Mlle DORA BÉGUIN a recommencé ses leçons de piano Rue Parry 8

DAME se recommande pour des recommandations. Plan Parret 18

Qui donnerait de bonnes leçons de sténographie française à deux jeunes filles? S'adresser par écrit sous chiffres S. E. 980 au bureau de la Feuille d'avis.

Riche situation libérale France Co-direction dans cabinet transactions commerciales sans connaissances spéciales, offerte à monsieur disposant de 25,000 fr. français. Affaire ancienne et connue. Rapport prouvé 2500 à 8000 fr. par mois. Etude Légeret, 5, rue des Capucins, Lyon.

Bonne pension dans famille, pour jeunes gens sérieux. — Casardes 5, rez-de-chaussée. (Accès Côte 18).

Qui prendrait en Pension dame d'un certain âge, réclame à quelques soins. Faire offres écrites sous chiffres C. R. 950 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS MÉDICAUX Docteur C.-A. PETTAVEL chirurgien de retour

D' Serge KRETZSCHMAR maladies des yeux DE RETOUR

Consultations de 10 à 12 h. et de 1 h. 30 à 5 h. Promenade Noire 3 - Neuchâtel

D' CHAPUIS DE RETOUR Consultations de 1 à 3 h. sauf jeudi

Remerciements Profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus dans leur grand deuil, Monsieur Alfred TISSOT et famille, remercient de tout leur cœur toutes les personnes qui par leurs prières, leurs messages affectueux et leur présence, leur ont aidés à traverser de bien tristes jours.

Rentrée des classes DELACHAUX & NESTLÉ S. A. Matériel de dessin, serviettes d'école et tous articles de papeterie. 4, Rue de l'Hôpital, 4

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL Les compagnons de Jéhu

PAR ALEXANDRE DUMAS

Bonaparte leur laissa un mois, afin qu'ils grossissent bien à leur impunité; puis, un mois écoulé, il ordonna à un de ses aides de camp, nommé Croisier, de cerner le village, de détruire les huttes, de faire couper la tête aux hommes, de mettre les têtes dans des sacs, et d'amener au Caire le reste de la population, d'est-à-dire les femmes et les enfants.

général Bonaparte; qu'il l'avait envoyé à son frère, qui exerçait la profession de médecin dans la tribu voisine; que l'officier était prisonnier dans cette tribu, et que, si on voulait lui promettre la vie, il écrirait à son frère de renvoyer le prisonnier au Caire. C'était peut-être une fable pour gagner du temps, mais c'était peut-être aussi la vérité; on ne risquait rien d'attendre.

taires ne reparurent plus: ils avaient eu la tête tranchée. On dut en envoyer un troisième; Roland se présenta, insista pour y aller, en obtint, à force d'instances, la permission du général en chef, et revint. Il fut de chacun des dix-neuf assauts qu'on livra à la forteresse; à chaque assaut, on le vit parvenir sur la brèche: il fut un des dix hommes qui pénétrèrent dans la tour Mauidite; neuf y restèrent, lui revint sans une égratignure.

Ce fut à qui toucherait le premier la terre de France; Roland descendit le dernier. Le général en chef semblait ne faire attention à aucun de ces détails, pas un ne lui échappait; il fit partir Eugène, Berthier, Bourrienne, ses aides de camp, sa suite, par la route de Gap et de Dragnignan. Lui, prit incognito la route d'Aix, afin de juger par ses yeux de l'état du Midi, ne gardant avec lui que Roland.

qu'apparaître dans cette histoire et qui, cependant, doit y jouer un grand rôle. Nous voulons parler de l'homme qui était entré masqué et armé dans la salle de la table d'hôte d'Avignon, pour rapporter à Jean Picot le group de deux cents louis qui lui avait été volé par mégarde, confondu qu'il était avec l'argent du gouvernement.

NOUVELLES SPORTIVES

FOOTBALL

Le championnat suisse. — Voici les résultats des matches de série A joués hier pour le championnat suisse : à Neuchâtel, Bienne 1 bat Cantonal I, 1 à 0 ; à La Chaux-de-Fonds, Servette 1 bat Chaux-de-Fonds I, 8 à 2 ; à Fribourg, Etoile Carouge 1 bat Fribourg I, 7 à 0 ; à Genève, Urania Genève 1 bat Lausanne I, 3 à 2 ; à Granges, Young-Boys 1 bat Granges I, 3 à 0 ; à Bâle, Bâle 1 bat Concordia I, 7 à 0 ; à Zurich, Blue-Stars 1 bat Saint-Gall I, 4 à 1 ; à Lugano, Lugano 1 bat Young-Fellows I, 4 à 2 ; à Winterthur, Veltheim 1 bat Winterthur I, 3 à 0 ; à Saint-Gall, Brühl 1 bat Grasshoppers I, 3 à 2.

À la suite de ces résultats, les classements deviennent les suivants : I. Suisse romande : 1. Bienne 1, 2 matches joués, 4 points ; 2. ex-aequo, Chaux-de-Fonds I, Fribourg I, Servette 1, Etoile-Carouge I, Urania-Genève I, 2 m. 2 p.; 7. Etoile I, 1 m. 1 p.; 8. Cantonal I, 2 m. 1 p.; 9. Lausanne, 1 m. 0 p.

II. Suisse centrale : 1. Young-Boys 1, 2 matches joués, 4 points ; 2. ex-aequo, Berne 1, Aarau 1 et Soleure 1, 1 m. 2 p.; 5. Bâle I, 2 m. 2 p.; 6. ex-aequo, Concordia I, Nordstern I et Old-Boys 1, 1 m. 0 p.; 9. Granges I, 2 m. 0 p.

III. Suisse orientale : 1. ex-aequo, Zurich I et Lugano 1, 1 match joué, 2 points ; 3. ex-aequo, Grasshoppers I, Young-Fellows I, Brühl 1, Blue-Stars 1 et Veltheim I, 2 m. 2 p.; 8. ex-aequo, Saint-Gall I et Winterthur I, 2 m. 1 p.

Bienne I bat Cantonal I. — Un nombreux public assistait à la partie d'hier, au Stade de Cantonal, et c'était compréhensible, puisque Cantonal I y rencontrait Bienne I, qui, le dimanche précédent, battait Servette I, l'équipe championne suisse, par 1 but à 0. C'est par ce même « score » que nos joueurs ont été battus à leur tour, après une partie qui fut étonnante de bout en bout. Malgré une légère supériorité des Biennois et grâce au jeu magnifique du gardien cantonal, la partie était encore nulle, 0 à 0, à la mi-temps. À la reprise, les Biennois accentuent leur supériorité et me-

nacent à de nombreuses reprises les buts neuchâtelois. Mais le gardien veillé et rien ne passe. Il s'en fait même d'un rien qu'à deux reprises les Neuchâtelois ne marquent, mais le manque de cohésion de la ligne d'avants, ainsi que le travail trop individuel de quelques-uns de ses joueurs, les en empêchent.

Un quart d'heure avant la fin, sur une belle passe de l'ailier gauche de Bienne, le centre-avant de cette équipe, l'Anglais Wilkins, réussit à tromper la vigilance de Robert et marque l'unique but de la partie aux applaudissements sans fin des nombreux partisans des Biennois qui ont fait le déplacement. Le jeu devient quelque peu dur et plusieurs « fous » doivent être sifflés par l'arbitre, M. Ruegg, de Thalwyl. La fin arrive, laissant les Biennois vainqueurs par 1 but à 0.

Servette I bat Chaux-de-Fonds I. — Partie jouée hier au Parc des Sports de La Chaux-de-Fonds, sous la direction de M. Herren, de Bâle. D'entrée, Servette marque un premier but par Zilla, mais Chaux-de-Fonds, répondant du tac au tac, égalise une minute après. Servette reprend le dessus et réussit à marquer encore 4 buts, dont un sur « pénalty ».

À la reprise, une certaine supériorité semble vouloir se manifester dans l'équipe chaux-de-fonnrière. Un nouveau but est même réussi, mais les Servettiens reprennent le commandement du jeu et marquent encore à trois reprises.

Les Genevois triomphent donc finalement par 8 buts contre 2, résultat qui ne correspond toutefois pas exactement à la physiologie du jeu. La défense chaux-de-fonnrière, très faible, fut la principale cause de la défaite.

Les séries inférieures. — Les matches suivants, des séries inférieures comptant également pour le championnat suisse, se sont disputés :

Série « promotion » : Etoile pr. bat Cantonal pr., 3 à 0 ; Signal I bat Chaux-de-Fonds pr., 4 à 1 ; Lausanne pr. bat Orbe I, 5 à 1 ; Concordia Yverdon I bat Fribourg pr., 4 à 1 ; Servette pr. bat Vevey Sports I, 3 à 2 ; Forward I

bat Saint-Jean I, 7 à 3 ; Monthey I bat Amical Genève I, 7 à 0 ; Montreux I bat Stade Nyonnais I, 4 à 2.

Série B : Gloria Locle I bat Fleurier I, 6 à 3 ; Le Locle I bat Couvet I, 4 à 3 ; Le Parc I bat Floria I, 2 à 0 ; Comète Peseux I bat Etoile II, 2 à 1.

Série C : Couvet II bat Comète Peseux II, 6 à 1 ; Chaux-de-Fonds III bat Le Parc II, 14 à 0 ; Saint-Imier I bat Etoile III, 5 à 4 ; Cantonal III bat Boudry I, 10 à 0 ; Bôle I bat Cantonal III b, 7 à 0 ; Olympic I et Sporting I, 4 à 4 ; Sylva Sports I bat Le Locle II, 2 à 1.

Série D : Etoile IV bat Chaux-de-Fonds IV, 4 à 1 ; Olympic II bat Gloria III, 4 à 2.

Le championnat neuchâtelois. — Les matches suivants, comptant pour la série C de ce championnat, se sont disputés hier : Chaux-de-Fonds IV b bat Saint-Imier II, 6 à 2 ; Le Foyer I bat Sonvilier I (forfait), 3 à 0 ; Fontainemelon I bat Sylva-Sports II, 1 à 0.

Matches amicaux. — Quelques parties amicales se sont jouées d'autre part, dont voici les principales :

A Aarau, Aarau I bat Etoile Chaux-de-Fonds I, 4 à 2 ; à Berne, Berne I bat Mannheim I, 4 à 1 ; à Zurich, Nordstern I bat Zurich I, 5 à 2.

A Paris, Union Sportive Suisse bat Racing Roubaix, 6 à 1.

CYCLISME

La course Zurich-La Chaux-de-Fonds. — Disputée hier, sur le parcours Zurich-La Chaux-de-Fonds, 200 kilomètres, cette course a été favorisée par le temps jusque peu après Neuchâtel où la pluie et la grêle se mirent de la partie. Un malheureux accident est venu contrarier cette épreuve, alors que les coureurs, en peloton compact, allaient quitter Zurich. Au cours d'une chute, Max Suter se cassa une jambe et se vit contraint d'abandonner. À Baden, les « profs », partis 20 minutes après les amateurs, les avaient rejoints.

Deux coureurs arrivèrent ensemble à La Chaux-de-Fonds, avec 9 minutes d'avance sur leurs concurrents. À l'emballage, le Chaux-de-Fonnier Chs Guyot l'emporta sur son rival, Jean Martinet, de Genève.

Voici les principaux résultats : Amateurs : 1. Ernest Suter, Bülach, 6 h. 44' 0", 1 ; 2. Saccamoni, Zurich, 6 h. 45' 31", 3 ; Haugg, Luttenhoff, 6 h. 47' 47" 3/5 ; 4. Blaitmann, Zurich, 6 h. 49'

27" ; 5. Imholz, Saint-Gall, 6 h. 51' 00" 3/5 ; 8. Recordon, Yverdon ; 10. G. Antenen, Chaux-de-Fonds ; 13. Passetier, Yverdon ; 17. Ferd. Aellig, La Chaux-de-Fonds ; 33. Bühler, Le Locle ; 34. Mathev, Excelsior, Chaux-de-Fonds ; 41. Joseph Quellou, La Chaux-de-Fonds ; 47. Gérard Wulleimier, La Chaux-de-Fonds.

Professionnels : 1. Charles Guyot, La Chaux-de-Fonds, 6 h. 35' 54" 3/5 ; 2. Jean Martinet, Genève, 6 h. 35' 55" ; 3. Georges Guignat, Genève, 6 h. 44' 27" ; 4. Schneider, Würenlingen, 6 h. 47' 16" 3/5 ; 5. Mario Salomoni, Schwarzhäusern, 6 h. 52' 20" 4/5 ; 8. Arthur Guyot, La Chaux-de-Fonds ; 11. Francocon, La Chaux-de-Fonds ; 16. Vicario, Colombier.

Kaufmann triomphe toujours. — Hier, à Limoges, Kaufmann a remporté le « Grand-Prix » du Conseil municipal de Limoges en triomphant dans un match vitesse des Français Schilles et Poulain.

Dans l'américaine de 40 kilomètres, Kaufmann, qui faisait équipe avec le Français Lemaison, a également triomphé.

ATHLÉTISME

Succès suisses à l'étranger. — Dans le meeting international d'athlétisme disputé hier à Berlin, le Suisse Körner remporta la course de 200 mètres dans le joli temps de 22 secondes.

À Herne, en Allemagne, le championnat de marche de 25 kilomètres, disputé hier sur le parcours Herne-Bochum, a été gagné par le Suisse Schwab, en 2 h. 1' 26". Schwab bat du même coup le record du monde de la distance détenu jusqu'ici par le Danois Petersen, avec 2 h. 7' 6" 3/5.

Les journaux français annonçaient d'autre part la participation du Suisse Martin, au meeting « Roosevelt », de Paris, Martin, qui a assisté aux différentes épreuves de cette manifestation, n'a pris part à aucune d'entre elles.

POIDS ET HALTÈRES

Victoire suisse à Paris. — Hier après-midi, au Gymnase Municipal Voltaire, à Paris, une manifestation franco-suisse de poids et haltères avait lieu. Acceptant une aimable invitation de l'Haltérophile Club de Paris, les champions suisses, Reinmann, poids plume, Jaquenoud, poids léger, et Aeschmann, poids moyen, rencontraient les athlètes français Suvigny, Delloue et Roger François, sur les quatre mouvements suivants : arraché 1 bras ; arraché, développé et jeté à 2 bras.

POLITIQUE

Le pacte de sécurité

L'Italie accepte l'invitation
GENÈVE, 13. — Le gouvernement de Rome a fait parvenir sa réponse à M. Briand touchant l'invitation adressée au ministre allemand des affaires étrangères. Cette réponse est telle que l'avaient escomptés les ministres alliés des affaires étrangères. L'Italie, en effet, accepte de participer à l'invitation faite au gouvernement allemand de se rendre à une conférence au sujet du pacte de sécurité. Il va de soi que cet acquiescement implique la participation de l'Italie à la conférence elle-même.

Il se peut, il est même probable que l'invitation au gouvernement du Reich sera remise plus tôt qu'on ne l'avait pensé, en raison de la réponse italienne.

FRANCE

Pour un salubre coup de balai

PARIS, 12. — Le « Matin » signale que M. Louis Rollin, député de la Seine, demandera, dès la rentrée de la Chambre, l'inscription à l'ordre du jour d'une proposition de résolution dont il est l'auteur, tendant à l'expulsion immédiate et définitive de tout étranger convaincu d'avoir participé à une manifestation de nature à troubler l'ordre public.

ÉTATS BALTES

Les ministres d'accord pour une conférence

Les ministres des affaires étrangères d'Esthonie, de Finlande, de Pologne, acceptant l'invitation qui leur a été faite par M. Schumann, au nom du gouvernement de la Lettonie, de tenir à Riga une prochaine conférence des ministres des affaires étrangères des quatre Etats, ont convenu de laisser l'initiative de cette conférence au gouvernement letton, à qui il appartient, après accord avec les gouvernements des pays intéressés, d'en fixer la date et le programme.

Ils approuvent le protocole

GENÈVE, 11. — Dans leur réunion de vendredi, les ministres des affaires étrangères de Pologne, de Finlande, de Lettonie et d'Esthonie, après avoir constaté de nouveau l'unanimité de leurs vues sur le problème général de la sécurité et du désarmement, ont tenu à affirmer leur attachement au protocole pour le règlement pacifique des différends internationaux, adopté le 2 octobre 1924 à l'unanimité, par la cinquième assemblée. Ils ont également constaté que les pactes et accords qui seront conclus dans l'avenir, visant au maintien d'une paix durable, constitueront la réalisation des points importants du protocole de Genève, ce projet devant, à leur avis, être reconnu comme l'acte international d'une portée universelle le plus susceptible d'amener une solution du problème de la sécurité et du désarmement.

ÉTATS-UNIS

Contre les Chinois

NEW-YORK, 12 (Havas). — Tous les Chinois résidant à New-York qui ne pourront pas fournir de preuve qu'ils sont entrés légalement aux États-Unis et tous ceux qui ont subi des condamnations vont être déportés immédiatement.

ÉTRANGER

Dans la banque parisienne. — On annonce vendredi soir de Paris :
Au cours de diverses réunions tenues vendredi matin par les employés de banque en grève, la reprise du travail a été décidée pour samedi matin.

À la Banque nationale de crédit, la direction a déclaré à la délégation intersyndicale qu'elle maintenait le protocole des 29 et 30 août et qu'elle réservait les cas des grévistes ayant brisé des vitres ou brimés des employés restés au travail.

Des mesures analogues ont été prises dans d'autres banques. La Banque de crédit du Nord a décidé d'accorder à ses employés une augmentation mensuelle de 55 francs.

CINÉMA DU THEATRE
Ce soir LUNDI dernier jour du programme
La Rançon d'un lion
Prix réduits

Dans l'aviation. — On apprend de Hanovre que, sur la place d'aviation de Celle, un avion est tombé d'une hauteur relativement minime. Les deux occupants ont été tués sur le coup.

— Des télégrammes de Manille annoncent que l'aviateur italien De Pinedo a été victime d'un accident au moment où il survolait Atinoman (Philippines). Il fut obligé de descendre sur l'eau et d'abandonner son appareil. L'aviateur dut monter à bord d'un petit bateau. Il était déjà près de la côte quand un coup de vent relança l'embarcation au large, et elle coula. De Pinedo réussit cependant à se sauver à la nage.

Il a envoyé un télégramme au ministre de l'aviation annonçant que cet accident n'a aucune conséquence, que l'appareil et le moteur n'ont subi aucun dégât, et qu'il entend poursuivre son voyage à la fin de la semaine.

Un camion contre un arbre. — On mande de Montbéliard au « Petit Parisien » :

Un terrible accident vient de se produire sur la route de Goumois, près de Trévillers. Un camion automobile, transportant à Vermondans une colonie scolaire de vacances, s'est égaré contre un arbre à la suite d'une avarie survenue à la direction du véhicule.

La colonie, qui était composée d'écoliers parisiens, était sous la surveillance de Mlle Jammotte, institutrice à Paris, qui a été tuée, et de M. Worms, également instituteur à Paris, qui a été très grièvement blessé. Les enfants en ont été quittes pour quelques contusions.

Le chauffeur, qui est originaire de Suisse, n'avait pas de permis de conduire. Il a été arrêté.

La neige à Londres. — La neige, qui, la semaine dernière, est tombée en assez grande abondance en Ecosse, a fait son apparition à Londres.

On dit que le froid qui sévit en Angleterre depuis quelques jours déjà durera quelque temps.

Les rats de Londres. — C'est le mois prochain que s'ouvre, à Londres, la semaine consacrée à l'extermination des rats. Depuis la fin des beaux jours, des hordes de ces rongeurs envahissent la capitale pour y passer l'hiver. Pour les combattre, le ministre de l'hygiène aura recours, cette année, à de multiples armes, dont les gaz empoisonnés, les pièges, les chiens ratiers, les furets, etc... aux boy scouts armés de bâtons.

SUISSE

SAINT-GALL. — M. Joseph Bitschnau, âgé de 30 ans, qui circulait à motocyclette près de Wil, entra soudain en collision, dans un croisement de routes avec une automobile qu'il n'avait pas vue arriver. Bitschnau, grièvement blessé, fut transporté à l'hôpital, où il mourut le jour suivant.

VAUD. — Samedi 5 septembre disparaissait M. Jules Augsburger, âgé de 60 ans, célibataire, agriculteur, demeurant à Chavannes sur Moudon. Le frère de la victime, qui faisait des recherches, découvrit, au revers d'un ravin, enseveli sous une couche de terre fraîchement remuée de 15 à 20 centimètres d'épaisseur, le cadavre, sans tête, de M. Jules Augsburger.

La tête n'a pu être retrouvée. On a toutes raisons de croire que l'assassin l'a fait sauter et pulvériser au moyen d'une cartouche de dynamite.

Un individu de Chavannes, du nom Edouard Duc, avec qui la victime avait eu un sérieux

différend et qui s'est suicidé dans la matinée avec un revolver d'ordonnance, est considéré comme l'assassin.

GENÈVE. — Le capital de 800,000 francs nécessaire à la construction du futur palais des expositions ayant été réuni, les actionnaires ont tenu vendredi après-midi, une assemblée générale dans laquelle ils ont nommé le premier conseil d'administration.

EXPOSITION SUISSE D'AGRICULTURE DE SYLVICULTURE ET D'HORTICULTURE
BERNE, 12-27 SEPTEMBRE 1925

Entomologie appliquée

(lutte contre les insectes nuisibles)

Les agriculteurs, sylviculteurs, horticulteurs et vignerons savent qu'elle influence les insectes peuvent exercer sur les produits de leur travail. Les espèces d'insectes sont nombreuses et difficiles à combattre. L'homme n'a pu domestiquer que l'abeille et le ver à soie, la plus grande partie de l'armée des insectes est son ennemi.

Personne n'ignore, dans notre pays, l'importance qu'a la lutte contre les insectes nuisibles, tels que le phyloxéra, le hanneton, le ligniperde, l'acidelle, etc. Dans les Etats-Unis d'Amérique, notamment, on utilise des procédés biologiques, en ce sens qu'on fait détruire les insectes nuisibles par leurs ennemis naturels. Cette méthode nécessite des études spéciales, des essais, etc., qui donnent cependant des résultats appréciables. Un exemple de procédé biologique existe chez nous : le nombre des papillons blancs du chou a diminué devant l'augmentation de celui des ichneumonides.

Pour qu'on saisisse toute l'importance de l'entomologie appliquée, le groupe XIX de l'exposition aura une section consacrée à la lutte contre les insectes nuisibles. Il n'a pas été possible, cette première fois, de réunir en un seul groupe tous les travaux accomplis dans un domaine si vaste, car la sylviculture, la viticulture, etc. ont préféré adjoindre à leurs propres groupes les objets qui s'y rapportent. Cependant le groupe XIX montrera, outre la protection des oiseaux (qui est aussi un moyen de combattre les insectes nuisibles), les principaux insectes qui s'attaquent à nos légumes, à nos fruits, etc., ainsi que le taon ; la larve du taon des bœufs, qui vit sous la peau de ceux-ci, y cause des dommages considérables.

L'exposition contribuera donc à mettre au jour l'importance de l'entomologie appliquée, et c'est d'autant plus nécessaire que le monde des insectes nous menace d'un nouvel ennemi, le doryphore. La direction de l'exposition a le mérite d'avoir saisi cette importance et d'avoir commencé à réunir en un groupe les matériaux qui ont trait à la lutte contre les insectes nuisibles.

RÉGION DES LACS

GRANDSON. — On se souvient du filou qui se fit héberger plusieurs semaines dans un hôtel de Mauborget, faisant force dépenses sans bourse défilée, finalement arrêté par la gendarmerie de Grandson qui trouva sur lui la grosse fortune d'un sou.

Ce savant docteur-dentiste, comme il le prétendait, avait résolu tout simplement le problème de la vie chère. Le tribunal du district de Grandson vient de le condamner à une année de réclusion, 100 francs d'amende, 10 ans de privation des droits civiques et aux frais.

CANTON

Eglise nationale. — Les électeurs des paroisses réformées françaises ci-dessous désignés sont convoqués :

Neuchâtel, pour les samedi et dimanche 10 et 11 octobre 1925, aux fins de se prononcer sur la réélection de MM. Edouard Monnard et Paul DuBois, pasteurs de la paroisse ;

Rochefort, pour les samedi et dimanche 3 et 4 octobre 1925, aux fins de procéder à l'élection du pasteur de la paroisse.

CORS
Bien exiger
Corricide blanc ROSANIS
(Nom et marque déposés)
Toutes pharmacies et drogs.
Verrues, durillons, callosités. Prix : fr. 1.25

Pratique médicale. — Le Conseil d'Etat a autorisé Mlle Ellen Golay, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin.

MOTIERS. (Corr.) — Le Conseil général, dans sa dernière séance, a adopté, en premier lieu, le budget des écoles primaires pour 1926, présentant les chiffres suivants : dépenses, 34,168 francs ; recettes, 2634 fr. Part à verser par la commune, 25,534 francs.

Les écoles de l'enseignement secondaire sont budgetées à 960 francs.

Puis il a ratifié, sous réserve de la sanction de l'Etat, trois ventes de terrain. 1° Une parcelle de 91 mètres carrés à MM. Chs Giovanni et Aug. Sandoz, formant passage entre leurs immeubles. 2° Une parcelle de 25 mètres carrés à M. Chs Giovanni, pour l'alignement de sa propriété, qu'il se propose de cloîtrer. 3° Une parcelle de 53 mètres carrés à M. Henri Duvernois, Careggi, pour y établir une fosse.

Enfin, le Conseil général a entendu un rapport très détaillé du Conseil communal sur la question des eaux, dont une étude vient d'être faite dans le but d'arriver à augmenter les apports aux réservoirs.

Renonçant pour le moment à entreprendre des recherches très coûteuses aux endroits désignés par le sourcier qu'il avait fait venir en juin dernier, le Conseil communal, avec l'aide de M. Studer, ingénieur, a examiné une solution plus positive, celle de la captation d'une source aux Chenées, dans le haut du vallon de Riaux. Cette source, qui arrive à donner 50 litres-minute à l'étiage, serait déjà d'un utile secours. Elle appartient à M. Chs Giovanni, de Motiers, qui la céderait volontiers à la commune. Un devis approximatif a été établi, il s'élève à 16,000 francs, achat de la source comprise. La conduite d'amenée au réservoir aurait 650 mètres.

Après discussion, le Conseil général a autorisé le Conseil communal à continuer son étude dans ce sens. Il demandera au propriétaire de conclure une promesse de vente et fera faire ensuite un sondage préliminaire de la source pour voir dans quelles conditions l'eau apparaît dans le sous-sol.

En outre, le Conseil communal fera exécuter une visite des conduites malfaites actuelles dans le but de s'assurer s'il n'y a pas de fuites.

LA BRÉVINE. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, un cambrioleur s'est introduit chez deux négociants habitant le village même. Le premier — selon toute vraisemblance — qui a été visité, est M. Georges Perroud. Le malfaiteur s'est introduit par la fenêtre de la cuisine, dont il a préalablement coupé une vitre pour l'ouvrir. Ensuite, il s'est rendu dans le magasin et a tenté d'ouvrir le tiroir qui contenait la caisse, tiroir muni d'un timbre avertisseur. On suppose qu'il s'est effrayé par ce timbre, le voleur a pris la fuite.

À 1 heure du matin, on pénétrait de la même manière chez M. A. Montandon, correspondant du Crédit foncier. Après avoir également coupé la vitre de la cuisine, le voleur a pénétré dans la chambre pour se rendre au magasin. Entendant du bruit, Mme Montandon, de la chambre contiguë, s'enquit de ce qui se passait ; le voleur prit peur et sortit plus rapidement qu'il n'était entré.

NEUCHÂTEL

Pendant que les cloches sonnaient. — Dimanche matin, le battant de la petite cloche de la Collégiale s'est détaché au cours de la sonnerie. Il est tombé sur le bourdon, placé au-dessous, puis sur les mardriers qui forment plancher.

L'émotion fut vive parmi les sonneurs, qui l'ont échappé belle. Il s'en est fallu de peu, en effet, que cette masse de fer ne passât par l'ouverture de l'escalier qui communique avec l'étage inférieur où ils se trouvaient.

Les ballets de Loïe Fuller. — On annonce pour le mercredi 23 septembre un spectacle captivant au théâtre, celui des ballets de Loïe Fuller qui ont fait l'admiration du public de toutes les grandes villes. On parle beaucoup des « Ombres gigantesques », qui sont, paraît-il, un des clous du programme et un spectacle tout à fait curieux.

APOLLO
Ce soir à 8 h. 30
L'AFFICHE
beau film français
avec Mme Lissenko et Misserio
la célèbre artiste qui a eu tant de succès dans le rôle de CHI-FI de LA BANDE DES FILLS
LU SOLEIL de VIDOCQ.
ORCHESTRE

En poids plume, Suvigny bat Reinmann, par 661 points contre 660 ; au cours des mouvements précités, Reinmann égala le record du monde de l'épaulé et jeta à deux bras, avec 110 kilos, tandis que Suvigny battait deux records de France, celui de l'arraché 1 bras avec 63 kilos, et celui de l'épaulé et jeté à 2 bras, avec 107 3/4 kilos.

En poids léger, le Chaux-de-Fonnier Jaquenoud est vainqueur de Delloue avec 720 points contre 690. Pour les poids moyens, c'est le Suisse Aeschmann qui l'emporte également avec 765 points contre 690.

L'équipe suisse était accompagnée de M. Ernest Tardy, de La Chaux-de-Fonds, secrétaire de la Fédération suisse des Poids et Haltères, lequel, sur la demande des Français, fonctionna comme arbitre.

Au classement général, les Suisses l'emportent par 2145 points contre 2041 aux Français.

Les athlètes français Louis Dannoix et Charles Rigoullet, qui, au cours de ce meeting, avaient tenté de battre les records du monde de l'arraché à gauche et du jeté à deux bras, ont échoué dans leurs tentatives.

SPORTS DIVERS

Au meeting de Pesaro. — Au meeting international de natation, disputé hier à Pesaro (Italie), le nageur Bischoff, de Saint-Gall, a remporté l'épreuve du saut avec tremplin.

Hockey sur terre. — Le match amical qui mettait aux prises hier, aux Charmettes, les équipes mixtes du H. C. Young-Sprinters, de Neuchâtel, et du H. C. de Berne, a été remporté par les Bernois avec 6 buts contre 0.

Au Grand-Prix de Milan-Monza. — Au Grand-Prix des Nations pour motocyclettes, disputé hier sur le parcours Milan-Monza, le coureur Wulleimier, sur « Condor », se classe cinquième de la catégorie 250 cmc., effectuant les parcours de 200 kilomètres en 2 h. 01' 48" 6/10.

La « Coupe Davis » de tennis. — A Philadelphie, pour la finale de la « coupe Davis », les Etats-Unis l'emportent sur la France par cinq victoires contre 0. C'était la dixième fois que cette coupe était mise en jeu depuis 1912, et la huitième fois que les Etats-Unis prenaient part à la finale qu'ils remportent pour la septième fois, n'ayant été battus qu'une seule fois, en 1914, par l'Australie. La Grande-Bretagne fut vainqueur en 1912, l'Australie en 1914 et l'Australie en 1919.

AVIS TARDIFS

A vendre, pour cause de départ, chambre à manger bureau-bibliothèque

à prix très avantageux. S'adresser Petits-Chênes 2, le matin et l'après-midi, de 2 à 4 heures.

ON DEMANDE
pour jeune homme sérieux, élève du Conservatoire, chambre et pension modestes, de préférence dans une famille catholique. Adresser offres écrites, avec conditions, au secrétariat du Conservatoire.

LE LIEN NATIONAL
recommence ses réunions
le MARDI 15 SEPTEMBRE

A louer pour tout de suite ou époque à convenir, JOLIE CHAMBRE MEUBLEE, tout confort moderne. S'adresser faubourg du lac No 17, au Ier.

Qui prendrait en location des masques et costumes

ou qui louerait une grande chambre ou un local pour 3-4 jours. Ecrire tout de suite sous E. B. 988 au bureau de la Feuille d'AVIS.

Finance - Commerce

Schweizerisch-Argentinische Hypothekbank, Zurich. — Le conseil d'administration a adopté les comptes de l'exercice 1924-1925 clos le 30 juin 1925. Le bénéfice disponible s'élève à 1,192,938 fr., contre 1,028,654 fr. l'année précédente. L'assemblée générale des actionnaires de cette année a lieu le 13 octobre prochain. Le dividende proposé sera de 9 pour cent (8 pour cent pour 1923-1924).

L'emprunt dollard de la ville de Munich. — La tranche allemande de l'emprunt municipal de Munich, d'un montant de 32,500,000 dollars, a été mise en souscription à Munich au cours de 82 3/8 %. Le taux d'intérêt est de 7 pour cent.

Chartered. — Le « Financial Times », envisageant la situation financière actuelle de la Chartered, conclut à un fort accroissement de l'actif. La compagnie, entre autres participations, détient en portefeuille des actions Victoria Falls, dont les cours ont progressé depuis le mois de septembre 1924, de 34 sh. 6 à 48 sh. ; des actions Wankie Collieries, dont les cours sont passés de 16 à 23 sh. 6. D'autre part, les actions Rhodesia Railways, inventoriées au pair, se traitent à 22 sh., soit une plus-value de 250,000 livres par rapport aux dernières écritures sociales.

Le montant total de l'actif de la Chartered, y compris les droits miniers et propriétés foncières, est évalué à 12,928,274 livres sterling. Ce chiffre, rapproché du capital actuel de 6,370,376 livres sterling, fait ressortir la valeur liquidative de l'actif Chartered à 30 shillings, ce calcul omettant d'ailleurs la participation de la compagnie (50 pour cent) dans le produit des ventes de terrains en Rhodésie du nord-ouest.

Barcelona Traction Light and Power. — Les recettes brutes du premier semestre de 1925 s'élèvent à 50,118,038 pes., en augmentation de 4,262,779 pes. sur la période correspondante de 1924.

Accidents. — Vendredi après-midi, à 4 heures 55 minutes, une automobile, conduite par un voyageur de commerce de Lausanne, s'est jetée, à la rue de Maillefer, contre le tram de Serrières. Les dégâts sont purement matériels.

Samedi soir, à huit heures, M. Albert Fahrny, pianiste de cinéma en notre ville, descendait en automobile la route des Gorges, lorsqu'au croisement de Vauseyon, ensuite d'un dérapage, sa voiture se retourna.

Assez grièvement blessé, M. Fahrny fut transporté à son domicile par un camion.

Feu de cheminée. — Samedi soir, à six heures, un feu de cheminée s'est produit aux Poudrières No 4. Il a été éteint par un ramoneur.

Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande

Ce fut une assemblée d'hommes sérieux et pleins de bonne volonté que celle des mutualistes. Le meilleur esprit n'a cessé d'y régner, tant au cours des délibérations que pendant les réjouissances.

L'assemblée des délégués a lieu dimanche matin, dans la salle du Grand Conseil. Deux cents mutualistes environ sont présents.

M. Jean Alphonse, de Genève, président de la fédération, souhaite la bienvenue et salue plusieurs personnalités officielles de toute la Suisse. Il présente ensuite le rapport du comité central sur l'exercice écoulé.

A l'unanimité, les rapports et les comptes sont approuvés. On procède à la nomination du comité central. Les Neuchâtelois élus sont MM. Auguste Lambert, de Neuchâtel, Georges Courvoisier, de Peseux, Arthur Rémy, de La Chaix-de-Fonds; suppléants: MM. Oscar Lambelet, de La Chaix-de-Fonds, et Georges Fatton, du Locle.

La prochaine assemblée des délégués se tiendra au canton du Valais.

M. Emile Buxcel fait un exposé sur l'assurance vieillesse, invalidité et survivants. M. Giorgio, directeur de l'office fédéral des assurances sociales, prend aussi la parole à ce sujet et déclare que l'assurance sociale est un instrument que personne, aujourd'hui, ne saurait ignorer.

Divers orateurs disent encore leur manière de voir et le président propose la résolution suivante du comité central, votée à l'unanimité par l'assemblée :

«L'assemblée des délégués de la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande émet le vœu que les mutualistes suisses se rendent tous aux urnes le 6 décembre prochain pour faire triompher le principe de l'assurance-vieillesse-survivants et invalidité. Elle les engage à faire une active propagande pour qu'enfin soient inscrits, dans la Constitution, des articles permettant la réalisation de la grande œuvre sociale qui est depuis si longtemps à l'étude.»

M. Jean Abieniste fait un exposé très documenté sur les relations entre médecins et caisses-maladie.

M. Jean Uhler rapporte enfin sur l'assurance infantile et le pont mutualiste (la jonction entre l'assurance infantile et l'assurance-adulte pour faciliter les formalités d'admission des enfants à la sortie de l'école dans les caisses d'assurance maladie).

Cette matinée bien remplie se termine par la nomination du nouveau bureau du comité central, par les membres du dit comité. M. Emile Buxcel, de Lausanne, est élu président; M. Jean Uhler, de Genève, vice-président; M. Jean Abieniste, de Lausanne, secrétaire; M. Georges Courvoisier, de Peseux, et Jean Bruchard, de Fribourg, remplaçants.

Au banquet officiel, excellemment servi à la grande salle du Mail, M. Auguste Lambert, major de table, donne la parole à M. Jean Roulet, président du comité de réception, qui souhaite la bienvenue à M. Edgar Renaud, chef du département de l'intérieur, à M. Antoine Borel, chef du département de l'instruction publique, à M. Jean Wenger, conseiller communal, ainsi qu'à d'autres personnalités et à tous les convives.

On entend un substantiel discours de M. Jean Alphonse, puis M. Edgar Renaud parle au nom du Conseil d'Etat. M. Jean Wenger au nom du Conseil communal. Prennent encore la parole: MM. Giorgio, directeur de l'office fédéral des assurances sociales, Gysiger, président du concordat suisse allemand des sociétés de secours mutuels, Panzera, président de la fédération tessinoise, et Emile Buxcel, nouveau président de la fédération romande. P. Jt-D.

et pimpants tabliers. Les couples d'enfants étaient délicieux. Par courtoisie, le canton de Berne avait pris la dernière place, mais son cortège n'en était pas moins fort brillant et nombreux. Après une fanfare, on voyait s'avancer dans une calèche les fondateurs, en costume de temps, de la Société d'utilité publique du canton de Berne (1759). Ils étaient suivis d'un groupe de cavaliers «Emmanuel de Fellenberg à Hofwil» (1800). Ensuite, une série de groupes illustrant des scènes de Jeremias Gotthelf — un «groupe de joueurs de Hornussen», — «Les vaillantes femmes des pavsans», — «Les joyeuses filles de la campagne», — des groupes de l'Ajoie, des «chasseurs des Franches-Montagnes, attelés à une batterie d'artillerie, une famille de l'Emmental, des chars de jolies Bernoises, en costume de Lanouan et de Zweisimmen, un troupeau de vaches du Simmenthal, blanches et tachetées de roux, des chèvres de Gessenay et de l'Oberhasli, des chasseurs et des joueurs de trombe des Alpes de Frutigen. Enfin, une antique diligence toute fleurie et enrubannée, transportant des voyageurs vêtus à la mode de nos grands-parents. Une longue file de chars bourrés de jolies filles en Bernertracht et escortés de cavaliers portant des bannières de fleurs fermait la marche.

Sous la pluie tombant froide et de plus en plus résolue, la foule se disperse rapidement, et se rue dans les établissements publics pour y trouver des gros réparateurs.

Le soir, à la Halle des fêtes, a lieu le premier des trois concerts prévus au programme. La salle qui contient, dit-on, quatre mille places, est bondée. Au premier banc, on aperçoit le président de la Confédération et Mme Musy. Mais bientôt on ne les voit plus, et eux, sans doute, ne voient plus rien non plus, car une foule de spectateurs se massent devant les bancs. Dans cette épaissie cohue, les sommeliers circulent infatigablement, écrasant les pieds des spectateurs et arrosant leur nuque de vin de fête ou de café chaud. Là, l'organisation laisse fort à désirer, mais le spectacle est si intéressant qu'on ne grotte pas trop.

Une scène très simple — une paroi de bois peint en jaune d'ocre en guise de toile de fond et dont le bas est orné d'un escalier, de grands rideaux qui se tirent latéralement. La rampe est trop élevée et cache la partie inférieure des acteurs.

Sonnant avec beaucoup de conviction du clairon, un héraut en grand costume annonce les exécuteurs: C'est d'abord un chœur de femmes de Schaffhouse: voix claires et fraîches, puis un chœur mixte de Dudingen, et une interminable scène populaire de Bâle-Campagne, agrémentée de dialogues que l'on n'entend pas et de coups de pistolet que l'on entend trop. Les Bâlois sont «gründlich». Les minutes filent par douzaines. Mais la scène prend fin, et c'est, sous la direction experte de l'abbé Bovet, des chœurs fribourgeois admirablement composés et conduits de main de maître, qui interrompent des chansons populaires pour la plupart adaptées par le maestro lui-même. La série se termine par le «Ranz des vaches», chanté par R. Steinhauer avec accompagnement de chœur.

Soudain, la scène s'anime et se remplit de beaux gars et d'accortes filles du Tessin, qui font les vendanges et, pittoresquement assis en cercle, chantent des airs naïfs, tour à tour sentimentaux et guillerets, pour finir par une valse douce et lente.

Des chants dans la coulisse, et voici venir un ravissant essaim de Neuchâteloises en bonnet rond, robes coquettes en leur simplicité, et tablier relevé de dentelles. Des gosses gentils comme tout en petits fracs et chapeaux gris de haute forme arrivent avec de mignonnes fillettes. Et ce sont des rondes, des farandoles à n'en plus finir, autour du joli petit couple des souverains de Mai. Tout cela est si harmonieusement réglé, si frais, si joyeux, si gentiment «bon vieux temps» que des bravos éclatent de toutes parts. A côté de votre correspondant, un brave confédéré ne se sent pas d'aise, et tient absolument à trinquer avec tous ceux de ses voisins qu'il entend parler français.

A peine les Neuchâteloises parties, voici que la scène se garnit jusqu'aux coulisses. Cinq cents Confédérés en costumes divers, dirigés par M. Oetiker, nous chantent avec un ensemble remarquable «Han an em Ort es Blüemli gseh» et «Du Früehlig lish neume lang». Maintenant ce sont des chants saint-gallois: «Hopp hopp, Mariannel», et bernois: «Schüerjermeischl», des jodelées appenzelloises, qui réjouissent l'assistance au-delà de toute expression. Et voici venir dans leurs robes vermeilles, pareilles à des princesses du moyen-âge et précédées de musiciens pourvus d'instruments de troubadours, les filles de l'Engadine, portant leurs rouets. Elles s'asseyent en cercle et commencent à filer, cependant que le barde chante une chanson étrange, mélodée triste et heurtée, que les fileuses reprennent en chœur. Puis elles déposent leurs quenouilles et dansent en rond sur un rythme lent et majestueux, en chantant des «canzuns grischunas» étrangement prenantes. On les applaudit à tout rompre.

Pour terminer, le chœur d'ensemble mixte Suisse romand, sous la conduite de l'abbé Bove, interprète avec un art consommé trois airs harmonisés par le bon musicien fribourgeois: «Rossignolet du bois joli», «Mariette» et le «Vieux chalet», qu'on acclame et qu'on voudrait bisser.

Mais il se fait tard. La foule, à qui le programme a annoncé que l'assistance chanterait, avant de se séparer, le Cantique suisse, attend quelques instants qu'on lui donne le signal. Puis, ne recevant rien, elle s'écoule, quelque peu déçue. C'aura été la seule ombre à ce beau tableau. R. E.

des emblèmes ou des drapeaux dans les convois funèbres, sauf lorsqu'il s'agit de l'exécution des dernières volontés du défunt.

Arrestation d'un député français

ALGER, 13. — M. Herriot, député communiste de la Seine, qui a été récemment à Oran et qui s'est trouvé ces jours-ci à Alger, a été arrêté, pour complot contre la sûreté intérieure de l'Etat, au moment où il allait s'embarquer à bord du paquebot se rendant à Marseille. Il a été conduit au parquet et écroué.

NOUVELLES DIVERSES

Accident d'aviation. — Dimanche matin, à six heures, les aviateurs Costes et Thierry quittaient l'aérodrome militaire d'Etampes, pour tenter le record du monde de distance en ligne droite, en essayant de rejoindre Karachi.

Or, on a mandé de Fribourg-en-Brigau que l'aviateur français Thierry a fait une chute et s'est tué. On suppose que les aviateurs égarés ont été obligés d'atterrir par suite de la brume.

DERNIERES DEPÊCHES

Service spécial de la «Feuille d'Avis de Neuchâtel»

Jusqu'à l'assassinat y compris

LONDRES, 14 (Havas). — Plusieurs manifestations contre l'attitude du gouvernement à l'égard du chômage, ont eu lieu dimanche, en Ecosse, à Glasgow. M. Henderson, combattant le capitalisme, a déclaré notamment que bien qu'il fût ennemi de l'effusion du sang, il serait cependant prêt à tuer si le socialisme l'exigeait.

Trop de vitesse

PARIS, 14 (Havas). — On mande de Londres au «Journal» que, pendant le week-end, de nombreux accidents d'automobiles ont eu lieu au cours desquels neuf personnes ont été tuées en Angleterre.

Le plus grand du monde!

PARIS, 14 (Havas). — Le «Matin» apprend de Londres qu'on termine actuellement, à Rugby, la construction d'un poste de T. S. F., qui sera, paraît-il, le plus grand du monde. Douze gigantesques mâts métalliques, ayant chacun 266 mètres de haut, ont déjà été érigés.

Cours du 14 septembre 1925, à 8 h. 1/2 du Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Cours	Pari	Demande	Offre
Paris	24.25	24.25	24.45
Londres	25.09	25.14	25.14
Milan	21.20	21.35	21.35
Bruxelles	22.70	22.95	22.95
New-York	5.15	5.19	5.19
Berlin	123.	123.50	123.50
Vienne le mill.	72.70	73.20	73.20
Amsterdam	207.85	208.60	208.60
Madrid	75.	76.	76.
Stockholm	138.	139.	139.
Copenhague	127.	128.	128.
Oslo	108.	109.	109.
Prague	15.25	15.45	15.45

Madame Hermann Masshardt-Tschanz et ses enfants, Marguerite, Hermann, Nelly et Walter, ainsi que les familles alliées, font part à leurs amis et connaissances du départ de leur cher époux, père, fils, frère, beau-fils, oncle, beau-frère et cousin,

Monsieur Hermann MASSHARDT

qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, aujourd'hui dimanche, après une longue et pénible maladie vaillamment supportée, à l'âge de 87 ans. Neuchâtel, le 13 septembre 1925.

Je lève mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours. Le secours me vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre. Psaume 121, 1, 2.

L'enterrement aura lieu mardi 15 septembre, à 15 heures.

Domicile mortuaire: Parc 50.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame H.-L. Otz, à Corcelles; Monsieur et Madame Edmond Otz et leurs enfants, à Peseux; Monsieur le docteur Otz, Madame et leurs enfants, ainsi que les familles alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur H.-L. OTZ

leur cher époux, père, grand-père, frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui après une longue maladie, dans sa 76me année. Lam. III, 32.

Corcelles, le 12 septembre 1925.

L'inhumation a eu lieu sans suite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur Léon Dardel; Madame et Monsieur A. Perregaux et leurs enfants; le Docteur et Madame G. Dardel et leur fils, font part à leurs parents, amis et connaissances de la mort de

Madame Cécile DARDEL

née PRINCE leur mère, belle-mère et grand-mère, que Dieu a reprise à Lui après une pénible maladie, le 12 septembre 1925.

L'inhumation, sans suite, aura lieu le mardi 16, à 3 heures au Cimetière de Beauregard, à Neuchâtel.

Saint-Blaise, 12 septembre 1925.

Prière de ne pas faire de visites

Madame et Monsieur Georges Berry et leurs enfants, à Knutsford (Angleterre); Madame et Monsieur Georges Guye et leur fils, aux Verrières; Madame et Monsieur Georges Lambelet, aux Verrières, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur chère et vénérée mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et parente,

Madame veuve Lucie LAMBELET

née DUBOIS que Dieu a reprise à Lui dans sa 85me année, après une longue et pénible maladie.

Quoiqu'il en soit mon âme se repose sur Dieu, ma délivrance vient de Lui. Psaumes 62, 2.

L'enterrement auquel vous êtes priés d'assister aura lieu mercredi 16 courant, à 15 heures.

Domicile mortuaire: Verrières-Suisse, le 14 septembre 1925.

empli les rues que doit suivre le cortège. Il fait frais; le temps se couvre de plus en plus, malgré quelques fallacieux rayons de soleil. Le cortège, nous l'avons annoncé, ne comprend pas moins de 2000 participants divisés en six sections, ou plus exactement en cinq, car la dernière n'est guère formée que par quelques chars suivis de la foule désireuse de monter à l'exposition.

La première section, intitulée «Dans les champs et les forêts», était surtout composée de groupes allégoriques et formés de fillettes aux joyeux costumes. Après un peloton de cavaliers en civil, venait la musique des cadets de Berthoud, puis c'était un défilé d'enfants costumés en fleurs, en insectes, en papillons, d'après les projets du peintre Kreidolf. Un des plus jolis groupes était le Char du Soleil. Citons des chars décorés de fleurs et garnis de fillettes de l'école secondaire de Berne, d'enfants de Zollikofen, de Munchenbuchsee, de Hindelbank, de Bolligen, de Worb, etc. Les noms étaient fort jolis: «Voici le printemps», «Dans le jardin, devant la maison», «Dans la verte forêt», «Buisson printanier», «Dans les blés», «Sur la montagne», «Les bienfaits de l'automne», etc.

Des cavaliers formaient l'arrière-garde. La seconde section devait, d'après le programme, comprendre les autorités. Peut-être ces messieurs ont-ils fait la première partie du trajet, mais le fait est qu'on les a vus arriver en grande pompe, une dizaine de minutes avant le cortège proprement dit, à l'estrade officielle, où ils ont pris place, laissant par manière de décoration, leurs huissiers de chaque côté de la tribune.

En fait, cette section n'a compris, pour le défilé, que des cavaliers, le drapeau fédéral, l'ours de Berne (mais non pas l'ours qui a figuré cette année dans tout de cortège. L'ours était humanisé, cette fois-ci, à la grande déception des spectateurs et au ravissement des membres de la société protectrice des animaux. Comme autres personnages officiels, il n'y avait que les membres du comité de l'exposition, suivis de porte-drapeaux agitant les bannières des sociétés d'étudiants, des corporations, des sociétés de chant, de tir, de gymnastique et autres associations.

La troisième section était consacrée aux costumes d'Uri, de Schwytz, d'Appenzell, de Lucerne, de Zurich, de Zoug, de Soleure, de Bâle-Campagne, de Schaffhouse, d'Appenzell, de St-Gall, des Grisons, d'Argovie et de Thurgovie. On admirait surtout les montagnards des petits cantons, avec leur blouse blanche serrée par une ceinture de cuir, leurs pantalons mi-long et leurs semelles de bois retenues sur le pied nu par des bandes de cuir. Quelques chars garnis de paysans en fête, un troupeau de vaches grises de Schwytz, et de chèvres. Les costumes grisons, surtout ceux de l'Engadine, ont beaucoup plu. Le groupe fort dégourdi des paysannes argoviennes a fait halte devant l'estrade pour mitrailler de fleurs M. Schulthess qui, depuis longtemps, n'avait pas été à pareille fête. Le comité avait tenu à bien faire les choses en ne se bornant pas à affubler de costumes des figurants quelconques, mais en faisant venir des paysans et bergers authentiques, à la puissante carrure, quelques-uns déjà chargés d'années, qui produisaient un effet d'un noble réalisme.

Fribourg, qui ouvrait la marche en tête de la quatrième section, apportait une note guerrière, avec des grenadiers du premier Empire, les milices de Neuenegg et ses soldats du pape dans le costume jaune et noir dessiné par Michel-Ange. Ces groupes de gens d'armes étaient suivis de belles filles de Dudinggen, aux bonnets de perles pareils à des tiaras multicolores, de bourgeois en costumes de 1820, et d'un troupeau entier de vaches noires et blanches, précédées de taureaux formidables.

Derrière eux venaient les Vaudois et Vaudoises, joyeux bataillons escortant les chars des vendanges et des moissons.

Très brillant aussi le cortège du Valais: musique de Saxon, musique du vieux Champéry, en costume de 1930, une noce à Evolène, un baptême à Savèze, les vendanges dans la plaine, les fisserantes, les bûcherons de Lœtschen, groupe de skieurs.

Le plus vivant et peut-être le plus gracieux de tous était le cortège des Neuchâtelois qui, tout le long du chemin, dansaient et chantaient de vieilles rondes populaires. Les groupes venaient de Neuchâtel, du Val-de-Ruz, des Ponts-de-Martel et de La Chaix-de-Fonds. On y voyait la fête de mai, le char des dentellières, celui des vendangeurs, tout cela pétilant d'entrain, comme le vin du pays, émanant de couleurs gaies, avec ces costumes vieilles et touchants, robes à fleurettes, coiffes de dentelles

A l'Exposition d'agriculture

BERNE, 12. — Samedi matin a été ouverte la neuvième exposition nationale d'agriculture, de sylviculture et d'horticulture. A 9 heures, les invités se sont réunis dans la cantine de fête. On remarquait notamment les membres du Conseil fédéral, des représentants de l'Assemblée fédérale, des délégués des gouvernements cantonaux avec leurs huissiers, les délégués du Tribunal fédéral et du Tribunal des assurances. Il y avait en outre des représentants des Etats étrangers en Suisse et des membres de notre représentation diplomatique à l'étranger notamment, les représentants des associations économiques, les exposants, la presse, etc.

M. Moser, conseiller d'Etat, président du comité central de l'exposition, a salué les invités et a donné un aperçu de l'histoire de l'exposition. L'orateur a déclaré que le but primordial de cette manifestation nationale était de tendre au développement de la production nationale et partant au renforcement des sentiments patriotiques. Il remit ensuite la garde de l'exposition au président de la grande commission de l'exposition, M. Schulthess, conseiller fédéral, qui prononça un long discours. Puis, les invités ont fait le tour de l'exposition.

A 11 heures, le banquet était servi à la cantine de fête. On y entendit MM. Musy, président de la Confédération, Merz, président du gouvernement bernois, et Lindt, président de la ville de Berne, et, entre les discours, la Stadtmusik de Berne.

Le cortège

(De notre correspondant de Berne.)

Depuis deux jours, Berne, la paisible Berne, est en pleine effervescence. On y rencontre une population hétéroclite et bigarrée; des vachers en costume d'alpage, des citoyens à cocarde et redingote, des dames du XVIIe siècle, des bourgeois Louis-Philippe, des Neuchâteloises en bonnet rond, robe à fleurs et tablier de dentelles, des paysannes des petits cantons, et surtout des pochards en liesse. Les trains arrivent quasi indistinctement, jetant sur les quais de la gare cinquante mille voyageurs par jour. C'est dire que si les habitants de Berne réussissent à dormir tranquilles, c'est que leur conscience est remarquablement pure.

Il faudrait au moins trois pages de ce journal pour narrer congrûment et dans un suffisant détail les événements qui se sont succédé durant cette grande journée du 12 septembre.

Dès patron-minet, savoir à 8 h. 3/4, les personnalités éminentes entraient déjà d'un pied léger à l'exposition et échangeaient les premières congratulations avec les dirigeants de la grande entreprise. M. Schulthess prononçait un grand discours.

A onze heures, une foule fort reluisante que dominaient quelques chapeaux hauts de forme faisait son entrée dans la halle des fêtes et posait sur de rustiques bancs de bois des derrière considérables par leur situation sociale plus encore que par leurs dimensions.

Le Conseil fédéral était là «en corpore», avec sa suite: on y voyait aussi un grand nombre de diplomates, notamment les deux principaux dignitaires de la carrière à Berne; le nonce du pape et l'ambassadeur de France. Plusieurs ministres de Suisse à l'étranger, présentement en vacances, étaient là eux aussi. Et nous ne parlons pas du menu fretin; chanceliers, hauts fonctionnaires, huissiers. Les gouvernements cantonaux étaient non moins brillamment représentés. Soit dit en passant, Neuchâtel avait à cette solennité délégué MM. Béguin, Calame, Clottu et Renaud.

Monsieur et Madame Alfred Maurer-Sydlér et leurs enfants; Monsieur et Madame Paul Rod-Maurer et leurs enfants; Mademoiselle Marguerite Maurer; Scour Louise Maurer; Monsieur Henri Maurer; Monsieur et Madame Louis Charpin-Düscher, à Genève; Monsieur et Madame Büttikofer-Düscher et leur enfant, à Liestal; Monsieur et Madame Schläppi-Düscher et leurs enfants, au Landeron; Monsieur et Madame Kung-Düscher et leur enfant, au Landeron; Mademoiselle Hélène Düscher, au Landeron, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante, Madame veuve Elise MAURER-DÜSCHER

qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui, après une courte maladie, à l'âge de 72 ans. Neuchâtel, le 11 septembre 1925.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés. Mat. XI, 28.

O Dieu! aie pitié de nous dans ta bonté. Ps. LI, 3.

L'ensevelissement aura lieu lundi 14 courant, à 13 heures.

Domicile mortuaire: Cassardes 14 a.

La famille affligée ne reçoit pas. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Charles Muriset et leur

filles, à Soleure; Madame veuve Louise Digier-Muriset, à Los Angeles (Amérique); Madame veuve Adolphe Muriset, au Locle; Monsieur François Muriset et ses enfants, à Saint-Gall; Monsieur et Madame Paul Muriset, à Bienna; Mademoiselle Pauline Muriset, à Los Angeles (Amérique); Monsieur et Madame Jules Ackermann et famille, au Landeron; Monsieur Amédée Ruedin et famille, à Cressier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Catherine MURISSET

née ACKERMANN leur chère et regrettée mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, pieusement décédée le 13 septembre 1925, enlevée subitement dans sa 86me année, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Landeron, le 13 septembre 1925.

Priez pour elle.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Cressier, le mardi 15 septembre, à 10 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

POMPES FUNÈRES GÉNÉRALES
L. WASSERFALLEN
NEUCHÂTEL
TÉLÉPH. 108

Corbillard automobile pour enterrements et incinérations permettant de transporter les membres de la famille en même temps que le cercueil.

Concessionnaire exclusif de la ville pour les enterrements dans la circonscription communale.

Concessionnaire de la Société de crémation. Formalités et démarches.

Bulletin météorologique - Septembre 1925

Hauteur du baromètre réduite à zéro

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

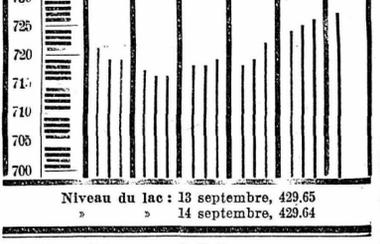
Date	Temp. deg. cent.	Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	V. dominant	Force	État. local
12	9.7	7.1	11.6	719.7	2.3	N.-O.	faible	couv.	
13	10.6	5.0	16.7	724.9	3.4	var.	faible	nuag.	
14	7 h. 1/2	Temp.: 7.2	Vent: N.-E.	Ciel: nuag.					

12. Pluie fine intermittente depuis 10 heures et quart à 16 heures.

13. Pluie intermittente depuis 11 à 17 heures, mêlée de grêlons entre 11 h. et 11 h. et demi.

Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719.5 mm.

Hauteur du baromètre réduite à zéro suivant les données de l'Observatoire.



Niveau du lac: 13 septembre, 429.65; 14 septembre, 429.64

Bulletin météo. des C. F. F. 14 sept. à 7 heures.

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	conf.	TEMPS ET VENT
280	Bâle	+6	Couvert. Calme.
543	Berne	+5	Quelq. nuag.
587	Coire	+7	Couvert.
1543	Davos	+5	Couvert.
632	Fribourg	+2	Brouillard.
1194	Genève	+8	Quelq. nuag.
439	Glarus	+7	Nébulx.
399	Göschenen	+4	Couvert.
566	Interlaken	+8	Couvert.
995	La Ch. de Fonds	+4</	